

## Dates des prochaines inscriptions pour l'année scolaire 2024/2025

N°	Du	Au	Concerne	Date d'ouverture des inscriptions	Date de clôture des inscriptions
1	Période scolaire 2024 02/09/2024 - 04/07/2025		Périscolaire et mercredi	15 juillet 2024	
2	Automne 2024 21/10/2024 - 01/11/2024		Petites Vacances	16 septembre 2024	29 septembre 2024
3	Fin d'année 2024 30/12/2024 - 03/01/2025		Petites Vacances	18 novembre 2024	1 décembre 2024
4	Hiver 2025 10/02/2025 - 21/02/2025		Petites Vacances	6 janvier 2025	19 janvier 2025
5	Printemps 2025 07/04/2025 - 18/04/2025		Petites Vacances	3 mars 2025	16 mars 2025
	Été 2025 07/07/2025 - 29/08/2025		Grandes Vacances	19 mai 2025	1 juin 2025

Les inscriptions ou annulations (sous réserve de places) :

Sur le portail « familles » <https://agora-asso.portail-defi.net> ou en accueil physique aux horaires d'ouverture pour :

- Les vacances scolaires : durant la période d'inscription,
- Les Mercredis : jusqu'au mercredi qui précède,
- Le Périscolaire : jusqu'à 48 heures avant (en jours ouvrés)

### Fermeture des Accueils de Loisirs et Périscolaire :

- Du 23 au 27 décembre 2024, l'ensemble des structures.
- Du 30 décembre 2024 au 3 janvier 2025 sur l'ALSH de Langeais (La Citadelle),
- Le vendredi 30 mai 2025, l'ensemble des structures.
- Du 4 août au 8 août 2025 sur l'ALSH de Cinq-Mars-la-Pile (Le Carrousel),
- Du 11 août au 15 août 2025 sur l'ALSH de Langeais (La Citadelle),
- Du 4 août au 15 août 2025 sur l'ALSH Jeunes (D'click).

Le dossier administratif est valable du 1<sup>er</sup> jour de l'année scolaire à la fin des grandes vacances.

Cher(s) parent(s),

Merci de nous fournir pour l'inscription de votre (ou vos) enfant(s) les documents suivants sur le portail (la taille du fichier ne doit pas excéder **2Mo**) :

La Fiche Famille à compléter sur le portail,

La Fiche Médicale à compléter sur le portail et à transmettre via le portail,

L'assurance **extrascolaire** de votre enfant à transmettre en pdf,

Une copie du carnet de vaccination à transmettre en pdf,

Un document où apparaît votre n° d'allocataire CAF ou un justificatif MSA à transmettre en pdf,

Nous fournir votre dernier avis d'imposition (Avis d'imposition 2023 sur les revenus 2022) à transmettre en pdf,

A l'inscription de votre enfant une adhésion de 10 € vous sera demandé lors de la première facture pour l'année scolaire 2024/2025.

*Attention, nous n'acceptons que les dossiers complets.*

### Horaires d'ouverture de l'accueil pour les inscriptions et annulations :

Lundi : 14h00 – 17h30

Mardi : 14h00 – 17h30

Mercredi : 9h00 – 12h00 14h00 – 17h30

Jeudi : 14h00 – 17h30

Vendredi\* : 9h00 – 12h00 14h00 – 17h30

\*(Uniquement sur RDV)